

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2017
COMPTE –RENDU

Présents : l'ensemble des membres du Conseil Municipal, à l'exception de :

Excusés :	Mme HASSENFRAZ	procuration de vote à	M. BOUGET
	M. BERANGER	" "	M. MAILLARD-SALIN
	M. BURON	" "	Mme PIGANEAU
	Mme FLENET	" "	M. TOURNIER
	M. GRILLOT	" "	M. ARNOUX
	M. JACQUEMIN	" "	M. BAVEREL
	Mme LIEGEOIS	" "	Mme IABERG
	Mme VUILEMIN	" "	Mme KIENE

Absente : Mme BALZANO

Secrétaire de séance : Mme Valérie DROZ

I. FINANCES

-. Budgets 2017

- Commune :

- Section de Fonctionnement : - Dépenses : 6 676 000 €
- Recettes : 6 676 691,10 €

Taux d'imposition 2017 :

- Taxe d'Habitation : 5,91 %
- Taxe Foncière bâti : 13,97 %
- Taxe Foncière non bâti : 16,59 %

Objectif : taxes Communes et PMA 2017 égal à taxes Communes 2016.

Augmentation des bases de 0,40 % décidée par le Parlement.

Produit attendu : 1 073 538,69 €.

Virement à la section d'investissement : 1 305 000 € d'autofinancement

- Section d'Investissement : - Dépenses : 2 605 015,84 €
- Recettes : 2 605 515,84 €

Inscription opérations : Eclairage public : 300 000 €
Rive du Doubs : 350 000 €
E.L.S. (provision pour 2018) : 276 000 €

Subventions : 130 000 € (SYDED, Département)

Vote des taux d'imposition 2017 : 26 voix pour.

Vote Budget Commune 2017 : 26 voix pour.

- Eau :

- Section de Fonctionnement : - Dépenses : 726 500 €
- Recettes : 726 500 €

- Section d'Investissement : - Dépenses : 402 665,20 €
- Recettes : 408 753,93 €

Emprunt de 50 000 €.

- Assainissement :

- Section de Fonctionnement : - Dépenses : 449 700 €
- Recettes : 450 233,94 €

- Section d'Investissement : - Dépenses : 205 624,23 €
- Recettes : 262 124,23 €

Vote Budgets Eau - Assainissement 2017 : 26 voix pour.

Subvention au CCAS 2017 : 300 000 €. Versement de 25 000 €/mois. Délibération à prendre.
26 voix pour.

II. VIE SCOLAIRE

- Budget Centre de Loisirs (mercredi après-midi, petites et grandes vacances)

Participation Commune : 51 767 € pour 2017. Avoir de + de 18 000 € sur résultat 2016.
26 voix pour.

Séance levée à 21 h 15

Prochaine séance le 28 avril 2017

Madame Valérie DROZ